

Femmes italiennes

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **31 (1943)**

Heft 647

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264960>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Preigny

ADMINISTRATION

M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de chèques postaux 1. 943

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.—

6 mois 3.50

ETRANGER 8.—

Le numéro 0.25

Les abonnements partent de n'importe quelle date

ANNONCES

11 cent, le mm.

Largeur de la colonne : 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

Discutez la vie tant que
vous voudrez, mais accep-
tez-la.

Kath. MANSFIELD.

L'Alliance à St-Gall

(25-26 septembre 1943)

Le soleil resplendissant et le temps chaud d'arrière-été, qui avaient favorisé l'an dernier les Vaudoises pour recevoir une si vaste Assemblée de femmes suisses, n'ont pas été le partage cette année des St-Galloises: si le samedi matin encore, un joli rayon égayait la coquette petite ville, ses parcs fleuris, ses maisons à loges sculptées, et son marché, dont l'abondance en pommes rouges et jaunes disait bien le voisinage des vergers thurgoviens, l'après-midi, c'est sous un ciel lourd et sombre que nous nous sommes rendues dans cette élégante salle du Grand Conseil, portant si bien la marque sobre du XVIII^e siècle; et il tombait des seaux quand nous en sommes sorties. Il en tombait encore davantage le soir, lorsque nous nous sommes rendues à la salle de concert, où un spectacle copieux nous fut offert jusqu'à une heure dépassant largement celle de l'obscurcissement; il en tombait toujours le lendemain matin lorsque nous courions derochef à la salle du Grand Conseil, puis à celle du banquet; et pour celles enfin qui avaient le privilège de profiter encore d'une après-midi de séjour, à la bibliothèque du chapitre attenant par des couloirs voûtés à la cathédrale. Et là, après tant de paroles, de conversations, de discours, quelle atmosphère reposante et studieuse, quel silence tout juste troublé par nos chuchotements respectueux, et combien dans ce cadre, entre ces bibliothèques de vieux chêne, devant ces in-folio dont la main cressée la reliure de plein veau, derrière ces fenêtres à petits carreaux de plomb, l'on sent surgir en soi une âme de bénédictin! Depuis le début de la guerre assurément, les plus précieux trésors de cette bibliothèque, que je me souvenais avoir admirée longuement lors d'une précédente Assemblée de l'Alliance ou de l'Association pour le Suffrage, ont été mis en lieu sûr, mais combien il reste encore d'énormes, de dorures sur parchemins, de merveilleuses éditions des premiers temps de l'imprimerie, de quoi faire la joie de l'amoureux du passé qui sommeille en nous!

Ce fut, dans l'ensemble, une bonne Assemblée, dont l'ordre du jour avait été combiné de façon à donner, dans la mesure du possible, satisfaction aux représentantes si nombreuses et si diverses des Sociétés, également nombreuses et diverses, qui font partie de l'Alliance. Deux cent quarante-trois sauf erreur! et malgré la célérité de parole de la secrétaire et l'absence forcée d'un certain nombre de ces groupements, l'appel des déléguées donnait l'impression tant soit peu hâletante d'une masse que, de plus en plus, il risque de devenir difficile de mettre en marche. C'était d'ailleurs, je le sais bien, le fait des Conseils nationaux dans nombre d'autres pays, également amenés à toucher à tout ce qui, sous la calotte des cieux, intéresse les femmes; mais cela se marque sans doute davantage encore chez nous, où le goût de l'organisation et de l'association est poussé à l'extrême. On comprend alors que la tâche de présidente de pareille Fédération soit lourde, et que des applaudissements chaleureux aient remercié M^{lle} Nef d'accepter de la garder une année encore; mais les Romandes apprissent avec satisfaction, par une communication de M^{lle} Quinche (Lausanne), que deux Sociétés vaudoises avaient fini par trouver une candidate voulant bien assumer cette responsabilité, en la personne de M^{me} Jeannet-Nicolet, vice-présidente de l'Union des Femmes de Lausanne, à laquelle nous disons dès maintenant notre reconnaissance, certaine de la compétence, de la largeur d'esprit et de l'énergie avec lesquelles elle conduira les destinées de l'Alliance. Cette élection d'ailleurs n'aura lieu qu'en 1944, lors des élections générales, et à l'Assemblée que M^{lle} Fierz, au nom d'une bonne trentaine de sociétés, a aimablement invitée à se réunir à Zurich; mais ce laps de temps permettra à la future

Femmes italiennes

Ce sont d'autres femmes maintenant, et dont quelques-unes sont bien proches de nous, qui subissent le martyre d'un pays envahi et devenu le champ de bataille de deux armées ennemies, martyre encore accru par la confusion de la situation politique, les arrestations, les déportations, se joignant à l'horreur des bombardements, des incendies, des ébranlements, des maladies, de la famine... Et si notre esprit se refuse constamment à saisir l'agonie de ces villes, grandes et petites, qui presque toutes sont des chefs-d'œuvre de l'art, de ces campagnes maintenant ravagées et que nous avons si souvent parcourues l'âme éprise de beauté, une consolation nous soutient: l'attitude si digne, si calme, si noble des femmes italiennes, auxquelles va toute notre fraternelle sympathie. Un correspondant du quotidien La Suisse, qui a parcouru l'autre semaine 150 kilomètres en Lombardie occupée, nous a tracé d'elles le tableau ci-après, qu'il vaut la peine de relire et de méditer:

... Au milieu de tant de malheur, d'un tel avilissement, les femmes d'Italie restent admirables. Elles sont encore belles, en dépit de l'alimentation déficiente, de vêtements mal soignés. Cette beauté féminine est un réconfort dans le gris uniforme. Elles sont belles, mais surtout elles sont fortes. Elles ne pleurent pas, même si leur visage est triste. Elles

ont perdu maris, fiancés, frères et fils. Pourtant elles restent à leur poste, soignent les enfants, se débattent de toute façon. Une dame, à laquelle j'avais apporté tous les documents nécessaires pour venir en Suisse et se mettre à l'abri de l'ouragan, a répondu avec simplicité: « Je ne puis abandonner aujourd'hui ma famille, ma maison. Je ne me le pardonnerais jamais. Je reste. » Une jeune épouse, qui depuis des mois ignore où se trouve son mari qui a combattu en Sicile, continue à sourire, à travailler et avoir confiance. Elle mettra au monde un enfant dans quelques semaines. J'ai été dans sa maison et elle m'a offert un rafraîchissement. Je la regardai pendant qu'elle préparait les verres. La ligne déformante de la maternité avait quelque chose d'admirable. La sérénité de son visage remplissait mon cœur de tristesse.

Les paysannes dans les champs, les employées dans les villes, les mères dans les maisons, les fugitives le long des routes, les fillettes aux cheveux noirs et aux yeux foncés, les femmes âgées aux cheveux blancs: j'ai vu des milliers de femmes italiennes continuer leur vie sur les destructions, sans égard à la mort. Elles ont foi en la vie, une foi inconsciente qui ne raisonne pas et ne doute pas. Elles tiraient si on leur disait qu'elles ont une mission: et pourtant, inconscientes, elles remplissent leur tâche. Ce sont elles qui, dans l'obscurité profonde, entretiennent la lumière.

présidente de s'initier à l'activité multiple qui deviendra la sienne.

Il n'est d'ailleurs que de feuilleter le rapport annuel du Comité pour se rendre compte de l'ensemble formidable des questions envisagées: protection de la famille, situation des petits rentiers, aide à la lutte contre l'alcoolisme, aide à l'agriculture, service civil féminin, hygiène sexuelle, nationalité de la femme mariée, éducation nationale, service de conférences, publication d'un *Annuaire* en allemand, collaboration internationale là où elle est encore possible, aide à la Croix-Rouge et au Secours aux enfants, service de maison, travail à domicile, relations avec le Comité du 1^{er} août, avec l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation, avec l'Office fédéral pour l'assistance, avec l'Association pour le label, projet de créations de travail pour les femmes dans l'après-guerre, projets de revision de la Constitution fédérale... et j'en oublie certainement... Véritable raccourci de la vie féminine en Suisse, qui permet de se rendre compte des préoccupations essentielles de nos

concitoyennes, préoccupations qui, il faut le dire, sont d'autre part étudiées et creusées par des Sociétés de moindre ampleur, mais spécialisées davantage, et auxquelles cette organisation fédérative permet de mieux communiquer les unes aux autres le point de vue qui leur est propre.

(La suite en 2^{me} page).

E. Gd.

Quelques problèmes du personnel de maison

Chômage. Aux Etats-Unis, le service de maison est la profession qui occupe le plus de femmes; on en compte environ deux millions. Malheureusement, ce personnel est exclu, jusqu'à maintenant, des avantages de l'assurance sociale; il est d'autre part dans une situation précaire, à cause des salaires très bas et de la durée excessive du travail.

Il était urgent de relever le niveau social et

économique de cette profession, de donner à ce travail la dignité auquel il a droit: c'est pourquoi les Etats-Unis ont mis à l'étude la question de l'assurance-chômage, demandant que les méthodes de compensation pour chômage soient appliquées également au personnel de maison.

Vieillesse. En Angleterre, plutôt que d'instituer l'assurance-chômage, on a créé l'assurance-vieillesse pour les employés de maison.

Maladie et accidents. En Suisse, il existe un système d'assurance spéciale dite « du personnel de maison », qui permet à l'employeur d'assurer son personnel, non pas nominativement, mais numériquement, c'est-à-dire qu'en cas de départ d'une employée, sa remplaçante est assurée automatiquement. La *Mutualité romande* signale, à ce propos, l'heureuse initiative de la Société vaudoise de secours mutuels, qui vient d'instituer ce mode d'assurance, applicable aux employées de maison de 15 à 65 ans, et couvrant les frais médicaux et pharmaceutiques jusqu'à concurrence de Fr. 300.— par année.

Cette initiative nous paraît intéressante, car les maîtresses de maison qui emploient du personnel (volontaires, bonnes à tout faire, etc.) sont soumises aux dispositions de l'art. 344 du Code des obligations, suivant lequel « l'employeur est tenu de pourvoir à l'entretien, aux soins et aux secours médicaux nécessaires » lorsque l'employé faisant ménage commun avec l'employeur est victime de maladie ou d'accident.

H. S. M.

Les femmes et la vie communale

Nous avons publié dans un de nos précédents numéros le texte de l'importante circulaire du Conseil d'Etat bernois, qui recommande à toutes les communes du canton d'appliquer plus fréquemment et plus largement que cela n'a été le cas jusqu'ici les dispositions de la loi reconnaissant aux femmes certains droits communaux en matière d'école, d'assistance, de salubrité publique, de protection de l'enfance et de la jeunesse, etc. Et voici qu'une de nos correspondantes nous signale, dans le canton de Berne justement, l'exemple de la commune de Dentenbergh, qui a nommé son institutrice secrétaire communale; c'est elle qui expédie toutes les affaires courantes, la correspondance, tient les procès-verbaux de l'exécutif et du législatif, et cela à la satisfaction des administrateurs comme des administrés. Elle possède, dans les conseils, voix consultative et n'hésite pas à donner son opinion quand on la lui demande; son principe est celui-ci: « Je me tais jusqu'à ce qu'on me questionne », et alors elle dit nettement ce qu'elle pense.

Mais, ajoute notre correspondante, ceci se passe dans le canton de Berne. Dans le canton des Grisons, on est moins soucieux d'utiliser les capacités des femmes: par 64 voix contre 21 voix, le Grand Conseil, au moment de reviser la loi d'introduction au Code civil suisse, a repoussé l'éligibilité des femmes dans les autorités de tutelle! Des femmes, c'est-à-dire des mères... S. F.

IN MEMORIAM

Mme Marie Porret

Toutes nos lectrices tiendront certainement à s'associer au deuil cruel qui vient de frapper notre collègue et collaboratrice, M^{lle} Emma Por-

ASSURANCE POUR LA VIEILLESSE

RENTES VIAGÈRES

GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS

MOLARD, 11

GENÈVE



Cliché Mouvement Féministe

Un groupe de femmes députées turques

Femmes députées turques

La septième Assemblée nationale turque compte, comme précédemment, douze fem-

mes, lesquelles, il y a trente ans, portaient encore le voile. Au train dont vont les choses, on se demande si, bientôt, ce ne sont pas les Suissesses qui réviseront les voiles abandonnées par les femmes turques?